
**Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation
tenue le mardi 20 avril 2010 à 18 h 30
maison de la culture Maisonneuve, 4200, rue Ontario, Montréal**

PRÉSENCES :

Monsieur Laurent BLANCHARD, conseiller du district d'Hochelaga

ABSENCES :

Monsieur Réal MÉNARD, maire d'arrondissement
Madame Louise HAREL, conseillère du district de Maisonneuve–Longue-Pointe
Monsieur Gaëtan PRIMEAU, conseiller du district de Tétéreaultville
Madame Lyn THÉRIAULT, conseillère du district de Louis-Riel

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE TENUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LAURENT
BLANCHARD, CONSEILLER DU DISTRICT D'HOCHELAGA**

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Josée Guy, directrice d'arrondissement
Madame Michèle Giroux, directrice, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Monsieur Claude B. Plante, directeur, Direction des services administratifs
Monsieur Denys Cyr, chef de division, Direction des travaux publics
Monsieur Daniel Hébert, secrétaire d'arrondissement substitut

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES :

Environ 11 citoyens-nes.

Ouverture de l'assemblée

Le président d'assemblée, Monsieur Laurent Blanchard, déclare l'assemblée ouverte à 18 h 32.

Considérant que les citoyens-nes qui assistent à l'assemblée ne manifestent aucun intérêt pour la présentation du projet particulier PP27-0122 dont l'objet principal est de permettre les occupations à des fins de bureaux, d'activités communautaires et socio-culturelles, de clinique médicale et de galerie d'art l'intérieur du bâtiment situé aux 3520 et 3522, rue Sherbrooke Est, localisé à l'angle sud-est de la rue Aylwin, le président de l'assemblée autorise le conseiller en aménagement, Monsieur Sylvain Decoste à ne pas procéder à cet exposé.

Présentation par Monsieur Sylvain Decoste, conseiller en aménagement à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises du projet particulier PP27-0125 dont l'objet principal est de permettre la transformation (agrandissement) à des fins résidentielles du bâtiment situé au 2190, rue Préfontaine, localisé entre les rues Ontario Est et de Rouen.

Monsieur Sylvain Decoste explique aux personnes présentes la procédure d'approbation applicable.

Période de questions

- 1- Il demande quel est le mode de propriété de ce nouveau bâtiment.
- Il demande également s'il y a des aménagements prévus pour permettre l'accessibilité universelle de ce bâtiment.

Considérant que les citoyens-nes qui assistent à l'assemblée ne manifestent aucun intérêt pour la présentation du Règlement 01-275-50 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) dont l'objet est d'introduire des mesures de protection et de mise en valeur du Mont-Royal, le président de l'assemblée autorise le conseiller en aménagement, Monsieur Sylvain Decoste à ne pas procéder à cet exposé.

Présentation par Monsieur Réjean Boisvert, conseiller en aménagement à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises du projet Règlement 01-275-61 dont l'objet est d'autoriser la vente et l'étalage de produits agroalimentaires dans les secteurs de la catégorie E.2(1) situés à l'est de la rue Dickson et de son prolongement.

Monsieur Réjean Boisvert explique aux personnes présentes la procédure d'approbation applicable.

Monsieur Laurent Blanchard explique l'historique de ce règlement.

Période de questions

Aucune question.

Levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est complété, Monsieur Laurent Blanchard déclare la levée de l'assemblée à 18 h 55.

SIGNÉ À MONTRÉAL, CE VINGTIÈME JOUR DE MAI 2010

Monsieur Réal Ménard
Maire d'arrondissement

M^e Julie DOYON
Secrétaire d'arrondissement

Afin de tenir compte de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, les informations de nature nominative ont été supprimées de cette version électronique.

La version officielle de ce procès-verbal peut être consultée au 5600, rue Hochelaga, Bureau RC30, durant les heures normales d'ouverture.